



Bretagne / Côtes-d'Armor

Le comptage des palourdes a repris à Plérin

Avec les grandes marées, l'association des pêcheurs plaisanciers de Martin Plage, à Plérin, a repris ses comptages de palourdes. L'opération pourrait donner lieu à un travail de recherche universitaire.

Grand soleil, marée basse, coefficient 94, en début d'après-midi, hier, sur la plage des Bleuets, à Plérin. La mer s'est retirée très loin et des pêcheurs à pied grattent le sable, éparpillés sur l'estran. Parmi eux, des membres de l'association des pêcheurs de plaisanciers de Martin Plage qui, depuis 2015, réalisent des comptages de palourdes. « On cherche à voir comment évolue la ressource et quel est l'impact de la pêche non professionnelle », explique Paul Ropert, le président.

Cela faisait trois ans que l'association n'avait pas pu faire son comptage sur la plage des Bleuets, en raison de la qualité insuffisante des eaux. Mais en juillet, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bretagne a levé l'interdiction sanitaire.

En revanche, les comptages ont continué à Martin Plage. « C'est compliqué pour la pêche de loisir de connaître la réglementation, qui peut changer d'un département à l'autre », insiste Annick Danis, membre du comité directeur de la fédération nationale de la plaisance et de la pêche en mer (FNPP). Il est conseillé de s'informer au préalable sur le site www.pecheapied-responsable.fr

Sept sites, de la Manche à la Charente-Maritime

Les bénévoles de l'association des pêcheurs plaisanciers effectuent les comptages trois fois par an (à la sortie de l'hiver, avant et après l'affluence estivale), autour de six points géolocalisés. Ils creusent à 10 cm de profondeur, comptent le nombre de palourdes et les mesurent. « On se rend compte que la palourde est, certes, beaucoup pêchée l'été, mais les gens font désormais attention à la taille et aux quotas. » Même si, lorsqu'on les interroge, rares sont ceux qui différencient la palourde



Sur la plage des Bleuets, à Plérin, le comptage a été effectué par les bénévoles de l'association des pêcheurs plaisanciers de Martin Plage, avec une biologiste de l'université de Nantes, une volontaire en service civique et une représentante de la Fédération nationale de la plaisance et de la pêche en mer

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

européenne (taille minimum : 35 mm) de la japonaise, plus arrondie et plus crénelée (taille limite : 40 mm).

Ce comptage s'intègre dans une étude de science participative lancée depuis 2015 par la Fédération nationale de la pêche et des plaisanciers sur sept sites du littoral, de la Manche à la Charente-Maritime. Dans les Côtes-d'Armor, c'est seulement à Plérin. « Nous avons mis en place ce protocole très rigoureux, validé par

l'Office français de la biodiversité, toujours et partout le même », explique Annick Danis.

Après sept ans de suivi des palourdes, la Fédération des pêcheurs plaisanciers espère voir ses données exploitées et utilisées par des chercheurs universitaires. Le laboratoire Isomer, de l'université de Nantes, est intéressé.

Une demande de subvention pour le financement d'un doctorant et

d'analyses a été déposée ; la réponse est attendue ce mois-ci. « Si nous obtenons les financements, notre travail portera sur les ressources alimentaires utilisées par les palourdes et les différents polluants (plastiques, hydrocarbures, métaux) », explique Priscilla Decottignies, maître de conférences.

Emmanuelle MÉTIVIER.